

Ce que nous réalisons

votre formalité

☛ imprimez la
liasse CFE

- ▶ la publication dans un JAL,
- ▶ le dépôt au greffe et la modification au RCS

Ce que doit contenir votre dossiervotre modèle
d'annonce☛ à consulter
☛ à publier

- ▶ 2 exemplaires des PV de l'AGE qui décide la modification de la dénomination / du sigle et la mise à jour des statuts
- ▶ 2 exemplaires des statuts mis à jour certifiés conformes
- ▶ **pouvoir** du représentant légal à LA LOI pour effectuer les formalités au RCS
- ▶ attestation de parution dans un journal d'annonces légales ou copie de celui-ci